

**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

**Le plan de rétablissement du caribou forestier est ENFIN publié!**

Montréal, le 23 avril 2009 - L'initiative *Citoyens pour la nature* obtient une première victoire avec l'annonce de la publication, hier, du plan de rétablissement du caribou forestier par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). La publication de ce plan, prêt depuis mars 2006 était retardée pour des raisons obscures par le MRNF. Nature Québec et la SNAP Québec, partenaires de l'initiative, constatent que les efforts qu'ils déploient depuis plus de 3 ans pour le caribou forestier vont peut-être porter fruits si des mesures concrètes de protection de l'espèce, comme la création de grandes aires protégées d'au moins 5000 km<sup>2</sup> en forêt boréale, sont établies.

Les partenaires de *Citoyens pour la nature* considèrent que la publication de ce plan est une première étape importante. Ce document, né du consensus de près de 30 chercheurs, biologistes, gestionnaires et industriels, propose les actions devant être posées pour permettre le maintien de la population et de son aire de distribution. «*Le gouvernement doit maintenant démontrer qu'il est sérieux dans sa démarche de protection de l'ensemble de l'aire de répartition du caribou forestier en mettant en œuvre le plus rapidement possible toutes les actions proposées par le comité de rétablissement*», indique le directeur général de Nature Québec, Christian Simard.

**Des mesures à prendre d'urgence**

*Citoyens pour la nature* rappelle que les forêts de conifères matures subissent des pressions énormes de la part de l'industrie forestière et que l'habitat critique du caribou forestier disparaît rapidement. Or, le plan de rétablissement a comme objectif de maintenir le caribou dans l'ensemble de son aire de répartition, ce qui inclut les forêts exploitées. Dans ce contexte, il est nécessaire de créer, en priorité, de grandes aires protégées interconnectées en forêt boréale. «*La protection de grands territoires d'au moins 5000 km<sup>2</sup> dans l'habitat du caribou forestier est primordiale pour assurer la protection à long terme de l'espèce. En ce sens, le Plan de rétablissement ne va pas assez loin en ne proposant que des grandes aires protégées au Nord de la limite nordique, là où les compagnies forestières ne peuvent aller. Citoyens pour la nature propose d'établir immédiatement des aires protégées dans des secteurs menacés par la fragmentation, tels Assinica-Broadback-Lac Evans et vallée des Montagnes blanches*», explique Patrick Nadeau, coordonnateur conservation et foresterie à la SNAP Québec.

Alors que l'opportunité de protéger l'habitat du caribou forestier est encore présente, il serait déplorable que le gouvernement laisse filer l'occasion d'agir pour la conservation de la biodiversité québécoise en attendant que la situation devienne critique.

**Le caribou est toujours à bout !**

Cette annonce survient six semaines après le lancement de la campagne *Le caribou est à bout !* de *Citoyens pour la nature*, qui compte déjà plus de 3300 appuis. La publication du plan n'étant que l'une des revendications de l'initiative, *Citoyens pour la nature* invite toujours la population à appuyer la campagne *Le caribou est à bout !* en signant la pétition à l'adresse suivante : [www.citoyenspouurlanature.com](http://www.citoyenspouurlanature.com).

*Citoyens pour la nature* est une initiative parrainée par Nature Québec et la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Québec). Elle a pour mission d'informer et de mobiliser les citoyens afin de solutionner, collectivement, l'enjeu des aires protégées sur le territoire québécois. Avec *Citoyens pour la nature*, un nouveau moyen de protéger la biodiversité de nos grands espaces et les richesses du patrimoine naturel québécois s'offre à vous! Pour conserver notre nature intacte, agissons ensemble maintenant.  
[www.citoyenspurlanature.com](http://www.citoyenspurlanature.com)

Pour information :  
Yourianne Plante  
Coordonnatrice aux communications, *Citoyens pour la nature*  
(514) 278-7627 poste 222  
Cell : (514) 661-4062  
[info@citoyenspurlanature.com](mailto:info@citoyenspurlanature.com)